

Le concept de Trame Verte et Bleue (TVB) est issu des lois portant engagement national pour l'environnement dites lois Grenelle de 2007 et 2010.

La TVB est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre service à l'Homme.

Plus précisément, la Trame Verte et Bleue vise à :

- la diminution de la fragmentation et de la vulnérabilité des écosystèmes et des habitats naturels et semi-naturels, et la préservation de leur capacité d'adaptation,
- l'identification et la liaison des espaces importants pour la préservation de la biodiversité par des corridors écologiques,
- la facilitation des échanges génétiques nécessaires à la survie des espèces,
- la prise en compte de la biologie des espèces migratrices,
- la possibilité de déplacement des aires de répartition des espèces sauvages et des habitats naturels dans le contexte du changement climatique,
- l'atteinte ou la conservation du bon état écologique ou du bon potentiel des masses d'eau superficielles,
- l'amélioration de la qualité et la diversité des paysages.

La TVB, à l'échelle communale permet ensuite de s'imbriquer dans le réseau national.

Trois continuums majeurs ont été caractérisés, chacun d'entre eux ayant été construit en visant une ou plusieurs espèces emblématiques du territoire que l'on qualifie d'espèces indicatrices.

Chaque espèce indicatrice est associée à un cortège d'espèces qui vivent et évoluent dans le même type d'habitats que les espèces indicatrices.

Quelques définitions :

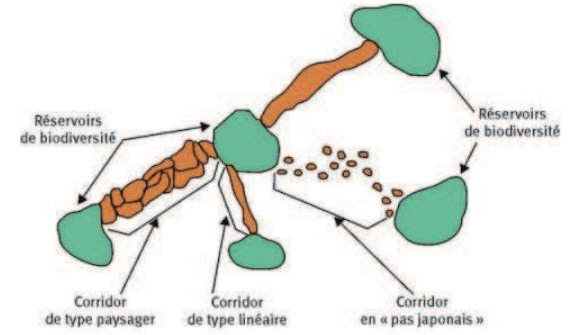
- **Réservoir de biodiversité = zone nodale = trame = continuum** : C'est dans ces espaces que la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée. Ce sont les zones vitales où les individus réalisent la plupart de leur cycle (reproduction, alimentation, repos, etc.).

- **Zone d'extension** : il s'agit de zones, situées à proximité des réservoirs de biodiversité, où les espèces peuvent encore se déplacer et se développer facilement, mais où leur présence sera moins avérée.

- **Corridor écologique** : ils assurent des connexions entre les réservoirs de biodiversité. Il s'agit de cheminements, de liaisons naturelles ou artificielles qui permettent aux plantes et aux animaux de se déplacer d'un réservoir de biodiversité à l'autre.

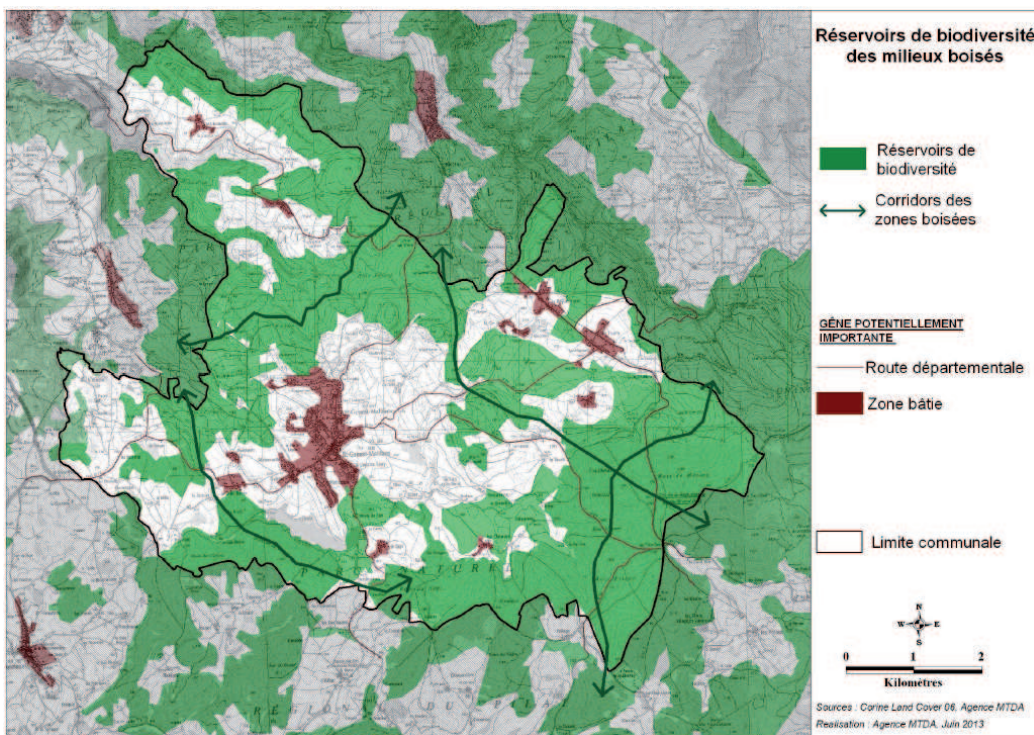
- **Continuité écologique** : elle correspond à l'ensemble des réservoirs et des corridors écologiques qui permettent à une population de circuler et d'accéder à ces réservoirs.

La Trame Verte et Bleue est constituée des réservoirs de biodiversité et des corridors qui les relient.



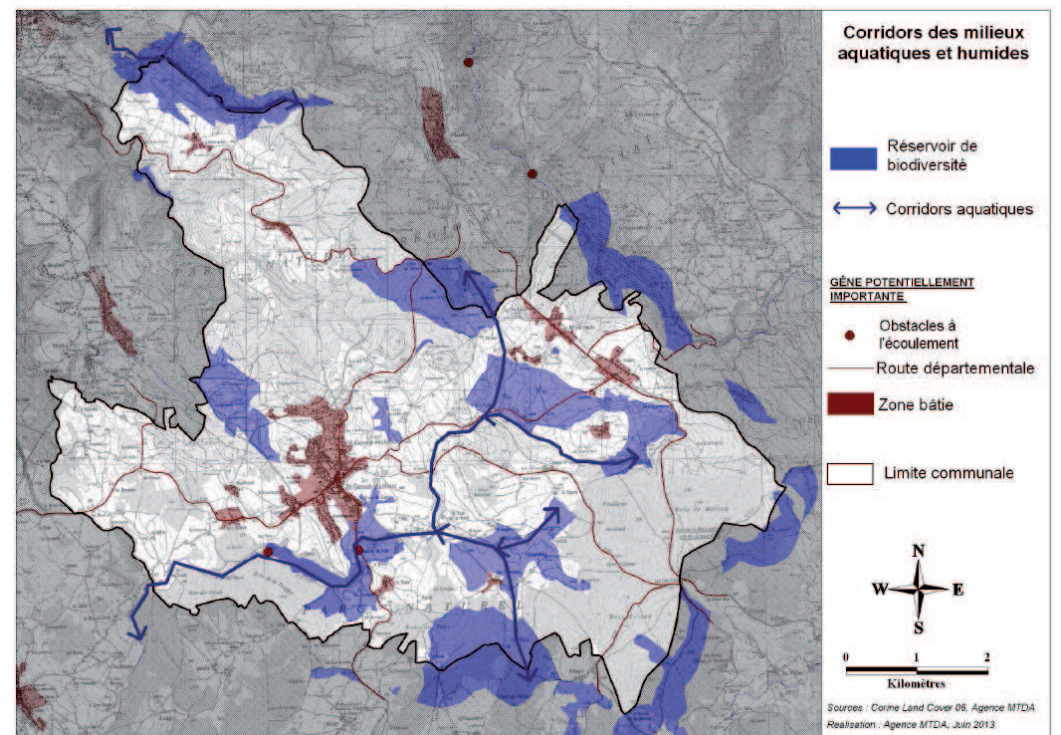
Trame des corridors de la zone boisée :

Les corridors relient les zones boisées en suivant les lignes de niveau des massifs entourant Saint-Genest-Malifaux. Les corridors passent par les milieux boisés les plus accueillants. Ces corridors sont bien préservés. Seule la traversée de la RD 37 et de la RD 22 constitue un obstacle potentiel.



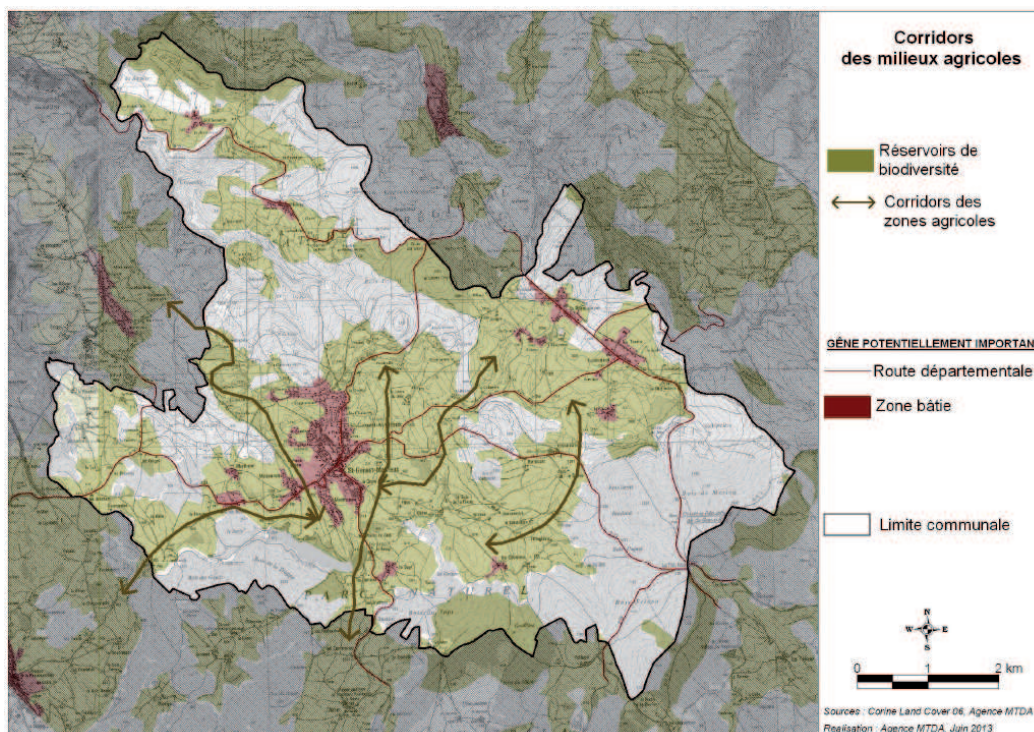
Trame des corridors des zones aquatiques et humides :

Ces corridors sont constitués de la Semène, de l'Ondaine et de leur ripisylves. Ils relient entre elles les principales zones humides. Les obstacles à l'écoulement, au niveau des retenues d'eau, fragmentent cependant ce corridor.



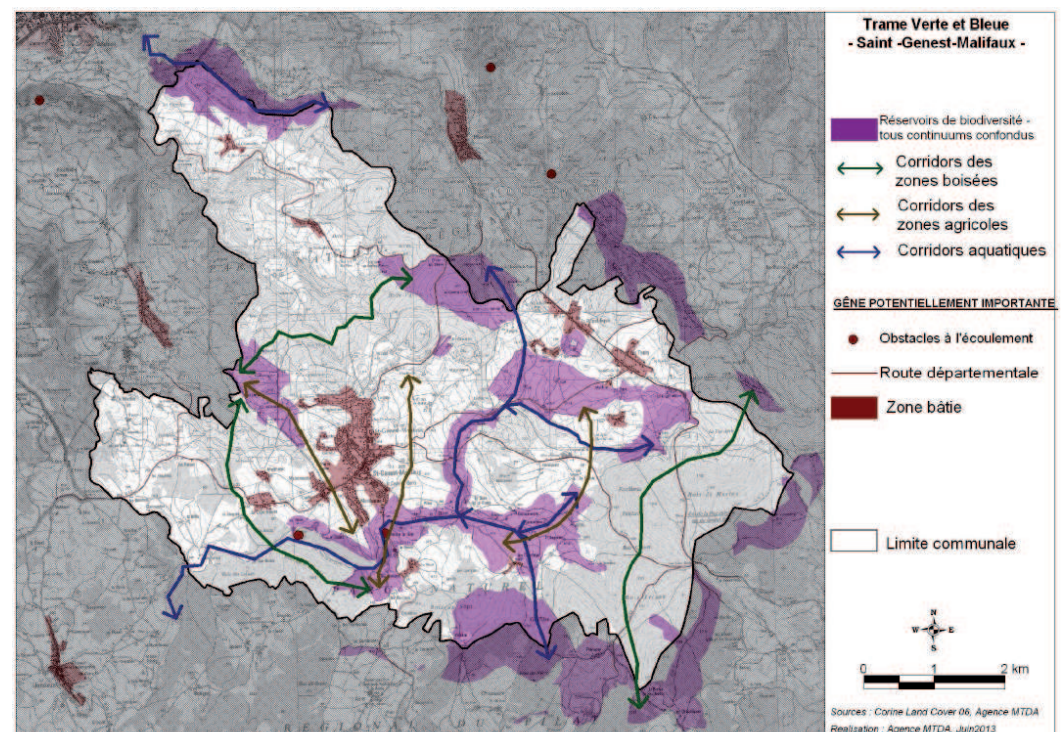
Trame des corridors de la zone agricole :

Les corridors de la zone agricole suivent les vallées de la Semène et des autres petits cours d'eau. Les RD 22 et RD 37 peuvent là aussi constituer des obstacles. Leur fréquentation limitée permet de conserver la fonctionnalité des corridors.



Trame verte et bleue de la commune de Saint-Genest-Malifaux

La superposition des trames et des corridors des différents milieux permet d'identifier les réservoirs les plus importants, constituant des milieux accueillants pour la majorité des espèces, et les principales voies de déplacement des espèces.



La commune accueille une forte biodiversité, symbolisée par les nombreux réservoirs de biodiversité présents sur son territoire. Le maintien de cette richesse naturelle passe par la conservation des corridors. Sept corridors écologiques reliant les principaux cœurs de nature ont été identifiés. Ils sont en bon voire très bon état de conservation.